

CHAPITRE 5

Construire les problèmes, construire le public : le cas du budget participatif de la ville de Mons¹

par

Ludivine DAMAY²

En Belgique, comme ailleurs, les dispositifs d'action publique participative font florès. La prolifération des discours autour de la participation citoyenne et la profusion de ces pratiques poussent certains auteurs à y déceler un « nouvel esprit de la démocratie³ ». Faut-il voir dans ces dispositifs un espace dans lequel le citoyen renouerait avec le politique, exprimerait des opinions et des compétences politiques ? A première vue, la plupart des analyses montrent que les citoyens ordinaires conviés dans ces espaces participatifs ont beaucoup de mal à se faire entendre, voire qu'ils ressentent fortement des marques de mépris d'autant plus paradoxales que ces participants ont été conviés

¹ Cet article est issu de travaux menés dans le cadre d'une thèse de doctorat défendue en janvier 2010 : DAMAY (L.), *Construire le politique au cœur de l'action publique participative : une analyse du budget participatif de la ville de Mons*, Facultés universitaires Saint-Louis, Bruxelles, année académique 2009-2010. Par ailleurs, nous remercions chaleureusement Florence Delmotte pour sa précieuse relecture et ses commentaires à propos d'une version antérieure de cet article.

² Ludivine Damay, politologue, chercheuse post-doc au Centre de recherche en science politique (CReSPo) des Facultés universitaires Saint-Louis.

³ BLONDIAUX (L.), *Le nouvel esprit de la démocratie. Actualité de la démocratie participative*, La République des idées/Seuil, Paris, 2008.

dans ces espaces⁴. Entre le public invité et celui que les initiateurs des dispositifs reçoivent effectivement, il semble toujours qu'il y ait un important hiatus. Les études empiriques montrent que le public présent n'est que rarement «le bon» aux yeux des organisateurs des débats. Jamais là au bon moment (arrivant ou trop tôt ou trop tard), jamais à la bonne distance des choses (se situant ou trop près ou trop loin), jamais dans le rôle qu'on voudrait le voir jouer (étant ou trop apathique ou trop actif), le participant est aussi régulièrement hors sujet⁵. Il est souvent perçu comme un individu guidé par des intérêts individuels obscurs et décrié pour cette raison : c'est le fameux effet «NIMBY» (*Not In My Back Yard*), souvent mis en avant par les experts (les professionnels de l'aménagement, par exemple), les élus locaux voire les chercheurs⁶.

Au fond, les dispositifs participatifs confirmeraient, dans un contexte particulier, l'incompétence citoyenne dont il a souvent été question dans la philosophie politique⁷ ou dans les études de science politique⁸. La «thèse élitiste», liée à l'existence de la démocratie représentative, se verrait ainsi confortée par des expériences participatives : les citoyens ne s'intéressent pas à la politique, ils ne connaissent rien à ce champ spécialisé, ils sont guidés par des intérêts individuels et incapables de comprendre les enjeux d'intérêt général qui, souvent, les dépassent. A trop vouloir, cependant, que les citoyens se comportent selon un canevas attendu, sans jamais rechigner, sans jamais dé-

⁴ RUI (S.), «Les citoyens impertinents. Débat public, conflit et mésentente», in SIMARD (L.), LEPAGE (L.), FOURNIAU (J.-M.) et RUI (S.) dir., *Le débat public en apprentissage. Aménagement et environnement. Regards croisés sur les expériences françaises et québécoise*, L'Harmattan, Paris, 2005, p. 77-86.

⁵ *Ibidem*, p. 85.

⁶ Le syndrome NIMBY disqualifie d'emblée certaines postures. Il lisse les manifestations d'insoumission les faisant paraître pour «un indice supplémentaire de déliquescence de l'esprit public» (p. 71). JOBERT (A.), «L'aménagement en politique, ou ce que le syndrome NIMBY nous dit de l'intérêt général», *Politix*, 42, 1998, p. 67-92.

⁷ SINTOMER (Y.), «La démocratie impossible ?», in DAMAMME (D.) dir., *La démocratie en Europe*, coll. «Cahiers politiques», L'Harmattan, Paris, 2004, p. 51-66.

⁸ BLONDIAUX (L.), «Faut-il se débarrasser de la notion de compétence politique ? Retour critique sur un concept classique de la science politique», *Revue française de science politique*, vol. 57, n° 6, 2007, p. 759-774.

fendre leur « chapelle », ni se montrer « impertinents » (selon la formule de Sandrine Rui), ne dénie-t-on pas la capacité de la discussion publique à offrir « une mise à l'épreuve de [la] capacité d'action [des citoyens] comme de leur capacité critique⁹ » ?

A partir d'une étude de cas, celui du budget participatif (BP) à Mons, nous voudrions creuser ces questions et nous inscrire dans le renouvellement du débat sur les compétences politiques des citoyens¹⁰. Dans un premier temps, nous aborderons les positionnements théoriques sur cet enjeu (I) en développant une approche pragmatique des compétences politiques. Après une brève présentation du cas (II), nous allons discuter des difficultés des participants à s'engager et rendre compte d'une série d'énonciations ou de dénonciations se rapportant au politique (III). Dans le cas du BP à Mons, ces formes de résistances sont cependant dépassées dans la construction de problèmes publics (IV). Contrairement à l'idée selon laquelle toute énonciation publique et politique devrait être « généraliste » nous avançons l'hypothèse que ce qui crée potentiellement du « politique » part des réalités concrètes et que les habitants parviennent à défendre des questions publiques, à proposer des aménagements justifiés par le bien commun, en partant de situations singulières. Cela dit, quand des problèmes publics sont construits, ils doivent aussi être portés collectivement par un public qui s'édifie d'ailleurs par cette construction. Or, on observe des difficultés de se percevoir comme tel dans le chef des représentants des habitants qui expriment de nombreuses tensions quant aux liens qui les unissent à la population (V).

⁹ RUI (S.), « Les citoyens impertinents... », *op. cit.*, p. 85.

¹⁰ Voir le numéro « La compétence politique », *Revue française de science politique*, vol. 57, n° 6, décembre 2007. Voir aussi, par exemple, DUCHESNE (S.), HAEGEL (F.), BRACONNIER (C.), HAMIDI (C.), LEFEBURE (P.), MAURER (S.) et SCHERRER (V.), « Politisation et conflictualisation : de la compétence à l'implication », in PERRINEAU (P.) dir., *Le désenchantement démocratique*, Éditions de l'Aube, La Tour d'Aigues, 2003, p. 107-129 ; ALDRIN (P.), « S'accommoder du politique. Économie et pratiques de l'information politique », *Politix*, vol. 16, n° 64, 2003, p. 177-203.

I. Le renouvellement des approches sur les compétences citoyennes : un prolongement possible

A. Approches classiques et critiques actuelles

Traditionnellement, la science politique et la sociologie politique ont étudié cette question en réalisant des enquêtes par questionnaire visant à mesurer le degré de connaissances des citoyens par rapport à des objets appartenant à la sphère du politique institutionnalisé (les partis, les élus, les organes existants, etc.). Ces études concluaient irrémédiablement au manque de connaissance des individus ordinaires et à leur faible politisation. C'est le fameux « cens caché » mis en avant par Daniel Gaxie¹¹. Dans ces travaux, si les individus ne connaissent pas les partis politiques (par exemple), ne s'y intéressent pas, sont incapables de lier ces partis à des mesures concrètes, alors ils sont considérés comme « incompetents » et, de fait, « dépolitisés ». Les niveaux de connaissance, de politisation et de compétence forment ainsi un noyau explicatif « circulaire » du comportement politique des citoyens¹². Cependant, ces études (qu'elles portent sur la politisation ou la compétence) se trouvent de plus en plus sous le feu des critiques venant de plusieurs directions.

D'abord, le rapport au politique (terme moins connoté) est bien plus qu'un rapport à un stock de connaissances politiques « pré-formatées comme politiques » que l'individu devrait posséder selon ces postures de recherche. En effet, il y a des « [...] manières distendues de se connecter à l'ordre politique qui échappent bien souvent à l'analyse de « l'opinion » et à ses techniques qui, même affinées, consistent encore à enregistrer les réponses à un cadre d'interrogations imposé, immédiat et pré-orienté¹³. » Des critères « ambigus¹⁴ » con-

¹¹ GAXIE (D.), *Le cens caché. Inégalités culturelles et ségrégation politique*, Le Seuil, Paris, 1978.

¹² Généralement, « [...] compétence politique et politisation s'inscrivent dans une relation circulaire : l'intérêt pour la politique conduisant à acquérir des compétences politiques qui renforcent l'intérêt pour la politique (et donc l'attention aux phénomènes politiques). ». DORMAGEN (J-L.) et MOUCHARD (D.), *Introduction à la sociologie politique*, De Boeck Université, Bruxelles, 2008, p. 100.

¹³ ALDRIN (P.), *op. cit.*, p. 178-179.

cluent certainement à un grave déficit de politisation des « personnes ordinaires ». Plutôt que de prendre ces acteurs « ordinaires » et « non politisés » pour des « idiots culturels », il s'agit de saisir les multiples des rapports au politique. Le politique consiste aussi en une forme d'« économie morale spécifique », c'est-à-dire un sens spécifique de la justice et de la légitimité¹⁵. Dans la posture classique, on passe sous silence ce qui relève d'une citoyenneté plus « modeste » (Philippe Chanial), « personnalisée » ou « quotidienne¹⁶ », ce qui relève d'un attachement symbolique aux valeurs de la démocratie¹⁷, mais aussi les capacités d'argumentation¹⁸.

Par ailleurs, cette manière d'étudier le rapport au politique présuppose également que les préférences politiques sont déjà là, « stockées », qu'il suffirait de les « extraire » pour les confronter à des objets définis par le chercheur comme politiques. Cela renvoie à une critique majeure de la philosophie politique contemporaine qui montre qu'une vision de la démocratie en termes d'agrégation des préférences individuelles évacue la dimension processuelle de la constitution de la personnalité politique. Dans un article très souvent cité¹⁹, Bernard Manin a bien montré qu'on ne pouvait admettre cette présupposition

¹⁴ DUBAR (C.), *La crise des identités. L'interprétation d'une mutation*, PUF, Paris, 2000, p. 135-139.

¹⁵ PECHU (C.), « "Laissez parler les objets !" ». De l'objet des mouvements sociaux aux mouvements sociaux comme objet. », in FAVRE (P.), FILLIEULE (O.) et JOBARD (F.) dir., *L'atelier du politiste. Théories, actions, représentations*, La Découverte, Paris, 2007, p. 76.

¹⁶ ELIASOPH (N.), « Citoyens du quotidien », *EspacesTemps*, 76/77, 2001, p. 110-121.

¹⁷ BALME (R.), MARIE (J-L.) et ROZENBERG (O.), « Les motifs de la confiance (et de la défiance) politique : intérêt, connaissance et conviction dans les formes du raisonnement politique », *Revue internationale de politique comparée*, n° 3, vol. 10, p. 445.

¹⁸ Les citoyens perçus comme peu intéressés par la politique institutionnelle sont tout à fait à même de développer des raisonnements politiques qui s'appuient sur des convictions morales, sur des principes pragmatiques de sagesse populaire, sur l'expérience personnelle ou rapportée par un proche, qui n'ont *a priori* pas grand chose à voir avec une connaissance politique spécialisée. *Ibid.* ; voir également LASCUMES (P.) et BEZES (P.), « Les formes de jugement du politique. Principes moraux, principes d'action et registre légal », *L'Année sociologique*, vol. 59, n° 1, 2009, p. 109-147.

¹⁹ MANIN (B.), « Volonté générale ou délibération. Esquisse d'une théorie générale de la délibération politique », *Le débat*, 33, 1985, p. 72-93.

d'un individu dont les préférences sont déjà fixées. C'est véritablement le processus de la délibération qui permet à chacun de connaître et de développer ses préférences.

Prolongeant la critique précédente, ce type d'approche renvoie aussi à une perspective fort statique : on établit la politisation en fonction de réponses à des questionnaires construits en fonction d'indicateurs. Les études établissent aussi des corollaires avec la position sociale. Si elles ne nient pas le fait qu'il y a sans doute des « propensions à politiser²⁰ » différentes selon les personnes et leurs conditions socio-économiques et culturelles, des études récentes tentent de montrer les processus de construction de cette politisation au cours de l'interaction, qui implique, bien entendu, d'autres types de méthodes, comme l'observation de terrain²¹ ou la mise sur pied de groupes de paroles²².

Majoritairement, la contestation des travaux antérieurs ne porte donc pas sur le fait que « [...] dans leur grande majorité, les citoyens ordinaires ne possèdent qu'une connaissance faible et fragmentaire de l'univers politique²³. » Elle porte plutôt sur la manière dont le rapport au politique des citoyens se forme (et se révèle à l'analyse) ainsi que sur la nature des compétences impliquées dans la construction de ce rapport. Ce dernier ne se limite pas à la possession d'un « savoir », ou d'une « connaissance savante » qui ne peut, de plus, se circonscrire au seul domaine du politique institutionnalisé. Si de nombreuses études remettent en cause aujourd'hui la vision classique, elles nous semblent cependant reproduire une hiérarchie implicite entre la « bonne » compétence, forcément liée au champ du politique institutionnalisé, et les compétences civiques de « moindre » ampleur centrées sur la capacité des individus à « connecter » leurs expériences à ce champ politique

²⁰ DUCHESNE (S.) et HAEGEL (F.), « Entretiens dans la cité, ou comment la parole se politise », *EspacesTemps*, 76/77, 2001, p. 100.

²¹ HAMIDI (C.), « Éléments pour une approche interactionniste de la politisation : engagement associatif et rapport au politique dans des associations locales issues de l'immigration. », *Revue française de science politique*, vol. 56, n° 1, février 2006, p. 5-25.

²² DUCHESNE (S.) et HAEGEL (F.) *et al*, « Politisation et conflictualisation... », *op. cit.*

²³ BLONDIAUX (L.), « Faut-il se débarasser... », *op. cit.*, p. 764.

voire simplement à « parler politique ». Nous pensons que c'est la vision même du « politique » qui induit cette hiérarchisation. Une vision trop restreinte, selon nous.

B. Une autre approche du politique

Le politique ne peut être réduit à la sphère du politique spécialisé pour diverses raisons. D'abord, le politique est à géométrie variable puisqu'il est lui-même l'enjeu de luttes de définition : les définitions restreintes reproduisant au fond l'empreinte de la domination politique²⁴. Pour Jean Leca, la définition du politique doit refléter ces luttes : il est à la fois ce champ du politique institué avec ses propres régulations et ses professionnels et une dimension (émergente, fondatrice) de la vie en société. Le politique est fondateur, il est un socle, mais il est aussi « l'action qui remet en cause ce socle²⁵ ». Il n'est donc pas un champ circonscrit, ses frontières sont mouvantes. Quelle capacité d'invention politique laisserait-on aux acteurs s'il se pensait en effet, déjà et toujours, à partir d'objets institutionnalisés comme politiques ? Nous pensons ici à quelques études sur l'engagement et les mouvements sociaux qui montrent comment leurs revendications politiques sont souvent portées, aujourd'hui, en déconnexion complète avec la sphère politique instituée²⁶.

L'angle d'approche privilégié ici s'inspire des approches pragmatiques²⁷ et s'appuie sur les éléments suivants. D'abord, le rapport au politique des citoyens ne peut simplement faire l'objet d'une enquête par questionnaire : il s'observe en pratique dans des contextes qui l'autorisent et le contraignent. On parle donc d'action « située », dans une conception « écologique », « parce qu'elle a lieu dans un environnement et qu'elle s'organise « par le moyen » de cet environnement,

²⁴ LECA (J.), « Le repérage du politique », *Projet*, n° 71, 1973, p. 11-24.

²⁵ LECA (J.), « Le politique comme fondation », *EspacesTemps*, 76/77, 2001, p. 35.

²⁶ ION (J.), FRANGUIADAKIS (S.) et VIOT (P.), *Militer aujourd'hui*, Autrement, Paris, 2005, p. 127-129.

²⁷ Voir aussi, TALPIN (J.), « Ces moments qui façonnent les hommes. Éléments pour une approche pragmatiste de la compétence civique », *Revue française de science politique*, vol. 60, n° 1, 2010, p. 91-115.

de ses ressources et de ses contraintes²⁸. » Ensuite, le rapport au politique ne s'appuie pas (ou pas uniquement) sur des savoirs spécialisés mais constitue des rapports pratiques, contextualisés dans des performances²⁹. Les compétences politiques ne sont pas des attributs individuels qu'on observe en vase clos, elles sont le résultat de processus, s'expriment dans des contextes d'interactions sociales. Enfin, si on adopte un point de vue qui réifie le politique à un donné, on s'empêche de voir « émerger » des définitions de ce qui est politique, des problèmes publics qu'il faut traiter, de la manière de les résoudre pratiquement. En cela, notre approche s'inspire aussi du pragmatisme philosophique de John Dewey. Dans la pensée de cet auteur, il n'y a pas une définition purement substantielle du politique. Les frontières de celui-ci sont mouvantes : la distinction du privé et du public n'est pas définie une fois pour toutes. Ce qui est public et ce qui est privé provient d'un travail d'énonciation à mettre en œuvre. On peut dire avec Dewey que les actes humains qui ont des conséquences sur d'autres non impliqués dans l'interaction sont potentiellement publics³⁰. Au cœur de ce travail d'énonciation des problèmes, de catégorisation des enjeux, autour d'une recherche collective pour trouver des alternatives, le public (constitué par ces actions) se crée en mettant en avant les conséquences des activités humaines qui limitent la capacité d'autonomie et de liberté. Le politique, dont les frontières fluctuent, est ainsi perçu avant tout comme une « expérimentation³¹ ». Le public va travailler aux « activités consistant d'abord à définir un intérêt commun de régulation politique, puis à engager un procès de politisation de cet intérêt par exemple par la lutte, la pression ou la discussion³². » Le rapport au politique de citoyens investis dans des dispositifs au cours desquels ils échafaudent des projets d'aména-

²⁸ OGIEN (A.) et QUERE (L.), *Le vocabulaire de la sociologie de l'action*, Ellipses, Paris, 2005, p. 11.

²⁹ Voir GAMSON (W. A.), *Taking Politics*, Cambridge University Press, Cambridge, 1992.

³⁰ DEWEY (J.), *Le public et ses problèmes*, Publications de l'université de Pau/Farrago/Éditions Léo Scheer, Pau, 2003 (traduction de *The Public and its Problems*, 1927, et préface par Joëlle Zask), p. 61.

³¹ *Ibidem*.

³² ZASK (J.), « La politique comme expérimentation », in DEWEY (J.), *op. cit.*, p. 38.

gement pour leur cité, on le comprend, ne peut se réduire à la mesure « traditionnelle » de compétences politiques que l'on a esquissée plus haut. Il nous semble important de ne pas faire de césure nette entre le politique et ce que les observateurs jugent comme « non politique ».

Un dernier élément plaide en faveur d'un élargissement du politique et cadre la manière dont nous l'appréhendons. Suivant Bruno Latour, il nous semble pertinent de revenir sur le régime d'énonciation propre au politique en nous interrogeant sur la manière dont on parle quand on parle politique et sur les médiations qui sont réalisées à travers ces actes de paroles. Pour y parvenir, il faut suspendre les définitions du politique « instituées ». Ainsi, Bruno Latour explicite ceci :

Par politique, je n'entends pas les conversations qui portent sur des sujets directement et explicitement politiques, comme les élections législatives, la corruption des élus, les lois qu'il faudrait voter. Je n'entends pas non plus restreindre le terme à ce qui sort de la bouche des hommes et femmes dites politiques [...]. Je ne veux pas non plus désigner par ce terme l'ensemble des ingrédients qui forment l'institution de la ou du politique comme on les définit dans les corridors de Science Po [...]. Je souhaite justement suspendre, pour un temps, toute définition des institutions, des sujets, des genres, des agents politiques qui nous tiendrait dans la dépendance d'un certain type de contenu pour m'attacher à un régime de parole, à un type particulier de contenant. [...] Si nous pouvions définir avec quelque précision ce régime d'énonciation si particulier, nous pourrions ensuite repérer les moments, les lieux, les thèmes, les personnes qui moulinent en effet de la politique, sans être aucunement gênés par le fait de savoir s'ils appartiennent ou non à ce que les sciences politiques désignent par ce nom³³.

Selon Latour, ce régime d'énonciation « vise à faire exister ce qui, sans lui, n'existerait pas : le public comme totalité provisoirement définie³⁴ », il cherche à définir un groupe, un agrégat social, à l'envelopper et à parler pour lui, le représenter.

³³ LATOUR (B.), « Si l'on parlait un peu politique ? », *Politix*, vol. 15, n° 58, 2002, p. 145.

³⁴ LATOUR (B.), *op. cit.*, p. 148.

Ces approches renouvelées du politique permettent de saisir autrement le rapport que les citoyens peuvent entretenir avec le politique : un rapport pratique, lié à l'expérience quotidienne, l'action à entreprendre et aux collectifs au nom desquels les citoyens s'expriment.

II. Le cas du budget participatif de la ville de Mons

Les expériences de BP se multiplient depuis Porto Alegre. Cette ville brésilienne a implémenté, à la fin des années 1980, ce processus qui permet aux citoyens de participer à la gestion de la ville en co-décidant de l'affectation d'une partie des budgets d'investissement de la ville³⁵. Ce dispositif va fonctionner assez vite comme un puissant exemple et comme un label susceptible d'estampiller symboliquement des expériences qui se veulent novatrices du point de vue de la participation du citoyen et soucieuses de redistribution sociale. Cette expérience a essaimé rapidement en Amérique latine et, en Europe, si l'évolution est plus tardive, elle est néanmoins exponentielle³⁶. Expérience séduisante s'il en est, le BP s'est étendu par un « [...] mouvement historique de diffusion passant par des transferts, des emprunts et des échanges [...] »³⁷ dont la pierre angulaire semble être un événement politique, la tenue du premier forum social mondial³⁸ ... d'où Elio Di Rupo, bourgmestre de Mons et président du Parti socialiste, revient justement en 2001³⁹. A la suite de cette visite⁴⁰, le conseil communal de Mons votera, en sa séance du 6 mai 2002 et unanimement, l'adoption d'une procédure intitulée « budget participa-

³⁵ GRET (M.) et SINTOMER (Y.), *Porto Alegre. L'espoir d'une autre démocratie*, La Découverte, Paris, 2002.

³⁶ SINTOMER (Y.), HERZBERG (C.) et ROCKE (A.), *Les budgets participatifs en Europe. Des services publics au service du public*, La Découverte, Paris, 2008, p. 38 et s.

³⁷ *Ibidem*, p. 60.

³⁸ *Ibid.*, p. 62.

³⁹ Ici comme ailleurs, il semble que ces contacts entre la galaxie altermondialiste et le monde de la gauche politique expliquent en premier lieu cette « contagion ». *Ibid.*, p. 63.

⁴⁰ D'autres facteurs explicitent cette adoption, facteurs que nous n'allons pas aborder ici, faute d'espace suffisant.

tif⁴¹ » se voulant une autre manière de gérer la cité, d'impliquer le citoyen, de le rapprocher de la politique. Malgré un unanimité de façade, des conceptions fort différenciées des rôles de chacun persistent⁴² cependant et quand le BP est effectivement lancé le 2 février 2003 sur une partie de la ville – Jemappes et Flénu –, il rencontre de nombreuses difficultés. Le BP s'organise, en simplifiant, autour de rencontres de « zones » (des quartiers des deux entités citées) et de rencontres de représentants élus par les habitants de chaque « zones » (les « réunions de représentants »). Les procédures mises en place avaient pour objectif de mettre les habitants en mesure de cibler des priorités pour leur zone et de construire des projets d'aménagement utiles pour celles-ci. Quoiqu'il en soit des difficultés pratiques rencontrées, des multiples tâtonnements, de la lenteur du processus, celui-ci débouchera sur la réalisation de quelques aménagements urbains (la réaffectation d'un site abandonné en un espace de loisirs, le réaménagement d'une place et de ses abords, par exemple). C'est à partir de l'observation de ces rencontres entre habitants et représentants d'habitants que nous tirons l'analyse du rapport au politique présentée ci-dessous.

⁴¹ Si la procédure s'intitule bien ainsi, elle ne peut être considérée comme un réel budget participatif. De façon générique, le budget participatif est « [...] un dispositif qui permet à des citoyens non élus de participer à la conception ou à la répartition des finances publiques. » (p. 36). Les critères additionnels définis par une étude comparative sur les BP européens sont les suivants : « La dimension budgétaire et/ou financière doit être discutée explicitement. » ; « [...] un budget participatif doit impliquer l'échelle de la ville [...] » ; « la procédure doit se répéter dans le temps [...] » ; « le processus doit inclure certaines formes de délibération publique dans des assemblées ou forums spécifiques » ; « les animateurs [...] doivent rendre des comptes sur les résultats de celle-ci [...] ». (p. 36-37) Or, le BP à Mons n'est pas organisé à l'échelle de la ville et ne fonctionne pas comme un cycle procédural (notamment). SINTOMER (Y.), HERZBERG (C.) et ROCKE (A.), *op. cit.*

⁴² DAMAY (L.), « L'action publique délibérative au niveau local : l'habitant expert de son quotidien ? », in CANTELLI (F.), JACOB (S.), GENARD (J-L.) et DE VISCHER (C.) dir., *Les constructions de l'action publique*, L'Harmattan, Paris, 2006, p. 203-223.

III. Les difficultés d'énonciation du politique

De multiples contraintes pèsent sur les habitants qui participent dans des dispositifs participatifs⁴³. Ils se situent dans un cadre de référence qu'ils doivent comprendre, maîtriser, pour éventuellement le changer. L'action située, de manière générale, désigne les contraintes et les autorisations de l'environnement qui dessinent, *in fine*, l'action qu'il convient d'entreprendre ou à tout le moins, les logiques pour agir avec justesse⁴⁴. Les citoyens ordinaires sont ici du côté des « acteurs faibles⁴⁵ », situés dans une relation asymétrique, dans la mesure où ils disposent a priori de moins de ressources propres à la scène dans laquelle ils interagissent, scène qui a été charpentée par le politique institutionnalisé (les élus, l'administration) en y définissant l'objet de la discussion, les acteurs légitimes et la procédure adéquate. Plus généralement, il existe également des contraintes liées au caractère « public » de la scène. Or, dans la grammaire des interactions en public, une convention a été mise en évidence par Nina Eliasoph : il est finalement très rare que des participants à une quelconque scène publique disent « parler politique ». Pour les citoyens engagés, il s'agit souvent d'affirmer, de manière tranchée, qu'ils ne font pas de politique. Ce qu'il est approprié de faire ou de dire consiste à s'éloigner du politique pour se grandir. Principalement, par ce rejet, ils manifestent différentes critiques des élus politiques, comment ils fonctionnent, comment ils détournent la chose publique à leurs avantages⁴⁶. L'expression courante et dénigrante « ça, c'est politique » renvoie

⁴³ BERGER (M.), « Quand pourrions-nous parler des choses ? Quelques contraintes à la référentialité des voix profanes dans un dispositif d'urbanisme participatif », in CANTELLI (F.), ROCA I ESCODA (M.), STAVO-DEBAUGE (J.) et PATTARONI (L.) dir., *Sensibilités pragmatiques. Enquêter sur l'action publique*, PIE Pieter Lang, Bruxelles, 2009, p. 253-279.

⁴⁴ THEVENOT (L.), *L'action au pluriel. Sociologie des régimes d'engagement*, La Découverte, Paris, 2006.

⁴⁵ PAYET (J.-P.) et LAFORGUE (D.), « Qu'est-ce qu'un acteur faible ? Contributions à une sociologie morale et pragmatique de la reconnaissance », in PAYET (J.-P.), GIULIANI (F.) et LAFORGUE (D.) dir., *La voix des acteurs faibles. De l'indignité à la reconnaissance*, Presses universitaires de Rennes, Rennes, 2008, p. 9-25.

⁴⁶ Bien entendu, la méfiance vis-à-vis du politique – des institutions et des élus – est une tendance générale dans l'évolution de l'opinion publique.

toujours, comme le dit Latour, à « des banalités, des clichés, des poignées de mains, demi-vérités, demi-mensonges, de belles phrases, des répétitions surtout, des répétitions *ad nauseam*⁴⁷ », à quelque chose de courbe, de retors. Au fond, il est impossible « [...] d’user du mot politique sans devoir aussitôt se justifier comme s’il était nécessaire de le faire passer devant un tribunal pour l’autoriser à se déployer⁴⁸. » Les habitants, aux prises avec une forme d’engagement public initié par les politiques, ont bien du mal à adopter cette activité d’énonciation, perçue comme dévoyée par nature. Au vu de cette « contrainte de dévalorisation », comment pourraient-ils dès lors adopter d’emblée cette posture qu’un observateur pourrait étiqueter de « politique » ?

Cela dit, un rapport plus complexe au politique existe. Quand ils disent « évitons de faire de la politique », ils en appellent à un autre registre : ils veulent, selon leurs propres termes, parler de « choses concrètes », de choses « proches des besoins des citoyens », ils affirment vouloir « faire quelque chose dans l’intérêt des habitants », « pour améliorer leur vie quotidienne ». En cela, ils témoignent d’une conception du politique qui part d’abord de l’expérience concrète. L’approche du politique comme expérimentation chez Dewey rend bien compte de cette dimension. En effet, l’enquête sociale qui permet de créer les frontières de l’action privée et publique s’enracine dans la réalité sociale, dans le vécu des personnes. Bien entendu, le trouble, le malaise n’est d’abord qu’un simple inconfort, un sentiment vague mais il peut « [...] devenir l’enjeu d’un travail collectif d’identification et de reconnaissance, de catégorisation et de stabilisation qui le constituera comme problème public en l’inscrivant au foyer d’activités interprétatives et d’activités pratiques⁴⁹. » Ensuite, les représentants d’habitants témoignent aussi d’une dimension noble de l’activité d’énonciation politique quand on la juge avec ses propres critères de félicité : le parler politique « vise à faire exister ce qui, sans lui,

⁴⁷ LATOUR (B.), *op. cit.*, p. 145.

⁴⁸ *Ibidem*, p. 146.

⁴⁹ CEFAY (D.), « Qu’est-ce qu’une arène publique ? Quelques pistes pour une approche pragmatique », in CEFAY (D.) et JOSEPH (I.) dir., *L’héritage du pragmatisme. Conflits d’urbanité et épreuves de civisme*, Éditions de l’Aube, La Tour d’Aigues, 2002, p. 66.

n'existerait pas : le public comme totalité provisoirement définie⁵⁰. On voit en effet l'importance pour les représentants de parler « concret » mais aussi de « parler pour » les habitants, le public dont il est question et dans lequel ils sont enchâssés. Pour apprécier le mode propre de la parole politique, « il faut [...] renoncer à toute existence assurée des groupes⁵¹ » et poser *in fine*, la question, « Pour qui parlons-nous ? » Ce sont bien ces deux dimensions, le politique qui part de l'expérience concrète et la construction du public, que nous allons illustrer à partir du cas montois.

Alors que les citoyens, tentant « d'éviter l'évitement », en appellent à un discours concret, pratique, lié au terrain, cette posture est disqualifiée, à la fois par la norme générale de la délibération qui privilégie un discours dépassionné et désincarné⁵² mais aussi par les règles « locales » du jeu⁵³. En fait, à chaque fois que les citoyens évoquent, dans les réunions de zone ou dans des réunions de représentants, les problèmes de leur rue, leur trottoir, leur quartier, ils sont difficilement reçus et entendus, ils sont simplement renvoyés vers d'autres services. Dans le cadre du BP, on leur demande à la fois de ne pas rêver à des plans d'investissements trop importants, de diagnostiquer les problèmes et les besoins locaux, de se faire ainsi les témoins de leur attachement territorial tout en fermant la porte à des demandes jugées individuelles ou particularistes. Les contradictions du cadre ont renforcé, au moins dans un premier temps, la vulnérabilité des acteurs, quelque peu déboussolés par des attentes antinomiques. « Pas facile de trouver des petits projets réalisables et qui soient d'intérêt général » dira un des habitants en réunion de zone (le 3 mars 2005). Ils se débattent avec le cadre pour trouver le registre adéquat à l'image duquel tailler leurs propositions. L'environnement de ces scènes publiques leur résiste. Cela dit, les représentants des habitants expriment l'idée

⁵⁰ LATOUR (B.), *op. cit.*, p. 148.

⁵¹ *Ibidem*.

⁵² YOUNG (I. M.), « Communication and the Other: Beyond Deliberative Democracy », in BENHABIB (S.) ed., *Democracy and Difference. Contesting the Boundaries of the Political*, Princeton University Press, Princeton, 1996, p. 124.

⁵³ DAMAY (L.), « Devenir un acteur politique dans un dispositif participatif », in CANTELLI (F.), ROCA I ESCODA (M.), STAVO-DEBAUGE (J.) et PATTARONI (L.) dir., *Sensibilités pragmatiques...*, *op. cit.*, p. 233-251.

que malgré la déconsidération de la plainte et la déconsidération des habitants réduits à défendre des « trottoirs », ce registre est bien la base, nécessaire, même si non suffisante, de leur travail. A chaque fois qu'on exprime quelque chose, disent-ils, est-ce une réclamation ? Autrement dit, doit-on sans discontinuer dénigrer les habitants et leurs plaintes en les réduisant aux « trottoirs » ? Ne peut-on jamais y percevoir une envie de « construire » ? Les représentants discutent ainsi de la difficulté de partir des réalités concrètes et individuelles, de la manière dont ces réalités sont déconsidérées, renvoyées ailleurs (mais où ?), et du potentiel qu'elles recèlent pourtant.

Les citoyens souhaitent donc, pour s'éloigner du politique⁵⁴, embrasser d'autres registres comme celui d'être « proche des gens », « concret », « pratique ». Bien entendu, ces manières de faire, de parler, d'agir sont souvent décriées comme étant justement une manière de ne pas se positionner politiquement, de ne pas voir la situation dans un contexte plus général, de ne pas collectiviser les problèmes, de ne pas monter en généralité. En un mot, cela tendrait à ne pas politiser le débat, comme d'autres éléments contextuels peuvent également le faire, par exemple l'urgence, la création ou la protection de la communauté⁵⁵. Comme si le fait de rester à un niveau local ou concret impliquait une absence nécessaire de raisonnement politique. Comme si la question de l'objet (le quartier, la zone) imprimait un registre forcément « dépolitisé ». Au contraire, nous pensons qu'une construction politique est possible au départ de ces expériences concrètes et,

⁵⁴ Par ailleurs, une autre manière de ne pas s'engager à construire le politique est encore de ne pas s'engager du tout ou de s'engager « à reculons » dans la scène participative. De nombreux habitants « dosent » leur engagement et « ironisent » sur le jeu auquel ils prennent part. Loin de n'être qu'une dérobade sans fondement, Rémi Barbier a montré que cette prise de distance des personnes avec le « monde du public » pouvait s'entendre comme une véritable « [...] compétence de jugement : elle se manifeste par une évaluation de la sincérité et de la portée de l'offre de démocratie technique, susceptible de se clore sur une attitude que nous qualifierons d'ironique. », BARBIER (R.), « Quand le public prend ses distances avec la participation. Topiques de l'ironie ordinaire », *Natures, Sciences, Sociétés*, 13, 2005, p. 260.

⁵⁵ HAMIDI (C.), *op. cit.*

peut-être plus radicalement encore, que ces expériences concrètes sont les « bords » du politique⁵⁶.

IV. Construire les problèmes

Les scènes du BP peuvent apparaître comme apolitiques à un observateur qui y débarquerait avec une définition institutionnelle, généraliste et/ou conflictualiste du politique. Ce que nous observons au contraire, c'est que certains habitants parviennent parfois, au départ d'expériences quotidiennes, concrètes, à développer un point de vue, à travailler sur des « problèmes », à proposer des solutions alternatives, à parler pour d'autres habitants et à se faire entendre. Dans une optique deweyenne, ils créent donc un espace public commun qui fixe la nécessité d'une action publique sur une question précise. Ainsi, ils « parlent politique » dans le sens où ils déploient leurs opinions par rapport à ce qu'il est bon de faire pour la population, où ils discutent et dévoilent leur vision du bien commun, valable pour tous. Par exemple dans les propositions suivantes : « il faut que les jeunes puissent avoir un terrain de sport » ; « réaménager ce site parce qu'il fait partie de l'histoire d'une communauté » ; « les personnes âgées sont moins mobiles et ne savent plus faire leur course, il faut plus de transports en commun ». Ils se sentent donc engagés et habilités à demander des choses (avec comme répondant le politique institué) justement parce qu'ils savent, connaissent, ressentent les besoins. Un rapport au politique ne se construit pas seulement en se référant à la politique institutionnalisée d'un État, par exemple, mais aussi lorsqu'une position visant à défendre le bien commun est exprimée publiquement et dirigée vers le monde politique.

Le BP se distingue d'autres procédures qui positionnent davantage les habitants dans la réponse à des projets ficelés ou qui les mettent exclusivement dans une position « réactive », par exemple face à des

⁵⁶ Selon l'expression de Jacques Rancière. RANCIÈRE (J.), *Aux bords du politique*, Gallimard, Paris, 1998.

experts qui leur soumettent des projets⁵⁷. Alors qu'on se situe bien dans une participation «*top-down*», le politique institutionnalisé et l'administration suscitent également un mouvement ascendant, fortement cadré, certes, comme en témoigne l'ambivalent appel : «*Quel est votre projet ?*». Il ne s'agit pas seulement de répondre, il s'agit de proposer, de créer, de porter des projets. Les représentants ont même le sentiment que toute la dynamique repose sur leurs épaules et que le politique et l'administration ne font rien de leurs propositions. Les compétences observées touchent, bien entendu, à des formes de réaction, ne fût-ce que lorsque les citoyens critiquent la procédure mise en place par les politiques ou désespèrent de ne voir rien de concret arriver, mais elles expriment aussi leur capacité à construire des propositions d'aménagement urbain, à se positionner sur le bien commun, à chercher à «*parler pour*» la population. Nous souhaitons à présent dérouler le processus et les points d'appuis des représentants lorsqu'ils échafaudent les problèmes et les projets qu'ils vont défendre.

A. *Le ressentir la ville et le jugement ordinaire*

Le savoir d'usage – qualifié ainsi à la suite de Marc Breviglieri⁵⁸, mais aussi d'Yves Sintomer et Julien Talpin⁵⁹ –, est un appui important que l'on retrouve parmi les positionnements des habitants. Il renvoie à un savoir multiple, à la fois lié à l'expérience sensible et concrète des lieux (l'habitant en connaît les dénivelés, les végétations, les cavités, les changements des sols en fonction de la météo), à la coutume révélant une expérience temporelle plus longue du lieu (il sait qu'en certaines périodes le lieu sert plutôt de jeu, que tel jour est jour de marché, qu'il abrite un monument historique) ou encore à

⁵⁷ Voir à ce sujet la thèse de BERGER (M.), *Répondre en citoyen ordinaire. Enquête sur les « engagements profanes » dans un dispositif d'urbanisme participatif à Bruxelles*, thèse de doctorat, ULB, Bruxelles, année académique 2008-2009.

⁵⁸ BREVIGLIERI (M.), «*L'horizon du "ne plus habiter" et l'absence de maintien de soi en public*», in CEFALI (D.) et JOSEPH (I.) dir., *op. cit.*, p. 319-336.

⁵⁹ SINTOMER (Y.), «*Du savoir d'usage au métier de citoyen ?*», *Raisons politiques*, n° 31, 2008/03, p. 115-133. ; TALPIN (J.), «*Mobiliser un savoir d'usage. Démocratisation de l'espace public et confinement de la compétence civique au sein de dispositifs de budget participatif*», in FROMENTIN (T.) et WOJCIK (S.) dir., *op. cit.*, p. 159-184.

l'utilisation (il sait que le parking n'est utilisé qu'épisodiquement). Il est clair que ce savoir d'usage est fondamental et éclipse parfois le savoir technique des experts de l'administration⁶⁰.

Ce savoir d'usage peut notamment s'exprimer sous forme de témoignage ou d'anecdote pour exprimer un vécu de la ville et appuyer une proposition. Dans l'extrait d'entretien qui suit, Fabio (un représentant d'habitants) explique comment lui est venue l'idée de proposer un projet d'aménagement ayant pour thème «le sport pour tous». Ce projet figure dans le «cahier d'avenir» – qui regroupe les premiers projets soumis par les habitants – mais n'a pas été «retenu» notamment parce que, selon le bourgmestre, c'était un projet trop important, financièrement parlant. Cela dit, ce projet en préfigure un autre, celui de l'aménagement du site Sainte-Henriette à Flénu, qui a, par contre, été accepté et dont les travaux ont été entamés.

Fabio : Il y a toute une série de terrains vagues qui sont les anciens terrils du puit 25 et là j'avais demandé de faire une infrastructure de «sport pour tous». Quand on parle de santé des gosses, et qu'on veut supprimer le coca, c'est pas ça le problème. Le problème dans l'école, c'est qu'ils n'ont pas assez d'heures d'éducation physique, deux heures maximum, alors qu'on devrait en faire une heure tous les jours à mon avis. [...] une fois j'étais au parc à Mons, et il y avait des élèves qui couraient autour du parc. Dieu sait si on voyait des jeunes de 12-13 ans traîner la patte derrière, des obèses et tout. Je dis, mais où on va ? On va à la catastrophe ! Je me dis, pourquoi ne pas ouvrir ce centre de sport pour tous ? [...] Et donc, on avait donné toute une série d'idées sur tout ce qui pouvait être fait. Les services [l'administration] devaient donner une réponse, et c'est une semaine avant qu'ils doivent donner la réponse au collège, qu'ils sont venus voir sur place ce que l'on voulait. J'ai dû transmettre, par fax, les idées concrètes. L'échevin m'a sonné [...] et il m'a dit, oui mais monsieur, c'est beau votre projet mais, le budget... Je lui dis, il n'y a pas de problèmes, si vous voulez on peut regarder ce que ça peut coûter. Ah mais ce n'est pas ça que je vous demande, où est-ce que je vais aller prendre l'argent ? Mais je dis, c'est vous l'échevin, ce n'est pas moi. De l'argent si on veut, on en trouve partout je dis, hein, pour ce genre d'activités. Dieu sait si on l'a fait à Quaregnon, tous les vieux terrils

⁶⁰ DAMAY (L.), «Devenir un acteur politique...», *op. cit.*

ont été utilisés [...].Allez voir une fois, hein, des pistes de BMX, de VTT, de parcours santé et tout ça, c'est formidable d'utiliser ces anciens sites pour ça. Ici, maintenant lors de la dernière réunion citoyenne, j'ai relancé l'affaire et le bourgmestre me dit, oui mais il faudrait voir ça en plus petit. C'est trop important. Alors qu'il y a un terrain de football, il y a une piscine, il y a des cours de tennis couverts, c'est l'endroit idéal à la sortie de l'axial, c'était vraiment l'endroit idéal pour créer ce genre de truc. Qu'on aille voir en Flandre ce genre de truc, si ça existe. Ici, il n'y a rien. (extraits d'entretien, représentant d'habitant, 13 mai 2005)

Dans cet extrait, Fabio utilise l'anecdote (il a vu courir des enfants en surpoids dans le parc), anecdote qui vient cependant appuyer des remarques plus globales sur les politiques à mener (« du sport pour tous » et « pas la suppression du coca », la reconversion des terrils) et qui dépassent le savoir d'usage au sens strict. Fabio crie aussi à la potentielle « catastrophe » qu'implique la vision de cette jeunesse « en péril » pour donner toute son importance au fait d'agir dans cette direction. Face au scepticisme du politique évoquant le manque de deniers publics, il répond qu'« il faut aller voir ailleurs », que l'expérience menée à Quaregnon (une autre commune proche de Jemappes et Flénu), par exemple, est probante, qu'ici « il n'y a rien », que « l'endroit [proposé] est idéal ».

Nous souhaitons nous arrêter sur ces termes « ici, il n'y a rien » – expression très fréquente s'il en est dans les scènes du BP à Jemappes et Flénu. Le fait d'affirmer cela est intéressant, d'abord parce qu'en une seule phrase Fabio résume pertinemment le sentiment diffus de désœuvrement d'une localité entière, qui se sent grevée par les bouleversements socio-économiques et délaissée par les politiques qui n'ont pas l'air de prendre à bras le corps leurs difficultés. Elle renvoie à l'impression que Jemappes et Flénu ont « perdu » quelque chose, que la vie se délite, que les commerçants s'en vont, que les bâtiments sont à l'abandon, etc. Cette prise de position de Fabio n'est pas contestée, même si elle reste plus évocatrice qu'explicitée, notamment parce qu'elle est largement partagée par les acteurs présents et que ce sont bien ces raisons qui ont poussé l'équipe de Di Rupo à concentrer les moyens d'action de la politique des grandes villes sur Jemappes et

Flénu⁶¹. En ce sens, sa perception s'inscrit bien dans une position publique déjà connue et qui « problématise » plus généralement la situation de Jemappes et Flénu. La situation socio-économique de ces deux localités est un réel « problème public » plus large qu'il faut chercher à résoudre.

Ensuite, le « ici, il n'y a rien » permet de montrer le sentiment d'injustice éprouvé quand d'autres communes semblent, elles, trouver les moyens d'agir, comme Quaregnon (commune voisine dans une situation socio-économique similaire). Fabio replace ainsi l'exercice de priorités politiques au centre du débat et opère une montée en généralité, qui passe notamment par l'exemple d'un autre lieu qui, lui, semble avoir davantage les faveurs des politiques ou qui semble trouver des ressources pour se développer. On reviendra sur cette « démodalisation⁶² » d'un discours qui s'amorce pourtant à partir du témoignage personnel. Ce sentiment d'injustice, ce sentiment d'une situation intolérable permet de collectiviser les problèmes et de faciliter la mise en action. Ici aussi, « en ce sens, le savoir d'usage permet l'émergence d'une forme d'indignation, voire l'expression d'un sentiment d'injustice, par la mise en discours de sensations vécues qui peuvent apparaître intolérables⁶³. »

De nombreux cas de figure vont dans le même sens, témoignant d'un appui sur l'exemple, l'anecdote, le témoignage pour rendre une réalité compréhensible pour tous, pour montrer la nécessité d'agir dans un sens précis. Quand des représentants évoquent les personnes âgées et leurs besoins, ils ne manquent pas d'expliquer la difficulté de monter à pied telle ou telle rue (celle-là est fort pentue, celle-ci est constituée de trottoirs abîmés sur lesquels un voisin est tombé, etc.) et

⁶¹ Par ailleurs, la politique des grandes villes (PGV) impose que l'argent public utilisé le soit pour des quartiers défavorisés de la ville. Ceux-ci sont donc ciblés par l'action publique. Il existe donc, au-delà du ressenti de Fabio et des autres représentants, des preuves de ce déclin, confortées encore par des programmes politiques qui ciblent ces communes.

⁶² Démodaliser un discours renvoie à la capacité pour les acteurs de « gommer, dans les énoncés qu'ils produisent, les traces de leur présence en tant qu'énonciateur ». CARDON (D.), HEURTIN (J.-P.) et LEMIEUX (C.), « Parler en public », *Politix*, n° 31, 1995, p. 9.

⁶³ TALPIN (J.), « Mobiliser un savoir... », *op. cit.*, p. 173.

sont scandalisés qu'on ne fasse rien pour eux. Quand ils évoquent les jeunes et l'absence de lieux pour eux, ils expliquent l'histoire de tel quartier, où des jeunes sont là, à ne rien faire, à traîner, qu'ils font peur aux autres habitants, etc. Bref, le témoignage et l'anecdote expriment d'abord leur attachement local, leur connaissance des lieux, de leurs usages, des personnes qui les pratiquent. Ils montrent aussi que la source d'un problème dont ils discutent dans ces scènes participatives peut venir d'expériences «de nature très faiblement [publique], qui contribuent à rendre compte de l'ancrage sensible et l'épaisseur temporelle des problèmes publics⁶⁴».

L'utilisation d'anecdotes ou d'exemples ou encore de petites «histoires» peut aussi servir de «choc moral⁶⁵» («on court à la catastrophe»). En effet, si l'anecdote et le témoignage sont personnels, ils peuvent amener à conscientiser une audience plus large. De nombreux auteurs ont souligné l'importance de ces formes ordinaires d'arguments. Selon Gamson, le fait de raconter une histoire se révèle pertinente dans une conversation parce que ces histoires, arrivées à soi-même ou à d'autres, parviennent à faire passer un message et rendent ce message explicite pour tous⁶⁶. Cela permet aux auditeurs de visualiser les situations vécues par d'autres, de se mettre à la place du locuteur ou du groupe qui exprime son point de vue, de mieux comprendre ce dont il est question. Contrairement aux arguments généralistes, ces propos suscitent davantage une posture empathique par rapport au vécu de chacun. De manière plus générale encore, la possibilité d'amener ce type d'arguments dans le débat permet sans aucun doute d'égaliser des compétences communicationnelles inégalement partagées⁶⁷.

⁶⁴ BREVIGLIERI (M.) et TROM (D.), «Troubles et tensions et tensions en milieu urbain. Les épreuves citadines et habitantes de la ville», in CEFAL (D.) et PASQUIER (D.) dir., *Les sens du public. Publics politiques, publics médiatiques*, coll. «CURAPP», PUF, Paris, 2003, p. 401.

⁶⁵ TALPIN (J.), «Mobiliser un savoir d'usage...», *op. cit.*, p. 171 qui cite JASPER (J.), *The Art of Moral Protest: Culture, Biography and Creativity on Social Movements*, Chicago University Press, Chicago, 1997.

⁶⁶ GAMSON (W. A.), *op. cit.*, p. 122.

⁶⁷ TALPIN (J.), «Mobiliser un savoir d'usage...», *op. cit.*; SANDERS (L.), «Against deliberation», *Political Theory*, vol. 25, n° 3, 1997, p. 347-376; YOUNG (I. M.), «Communication and the other...», *op. cit.*; WILLIAMS (V.), «Représentation de

D'autres manières de procéder peuvent également être utilisées par les habitants pour chercher à se faire comprendre. Elles ont en commun, avec l'anecdote et le témoignage, de « donner à voir », de faire facilement saisir une réalité sans nécessairement passer par une longue argumentation. Les participants utilisent notamment la métaphore, comme style rhétorique, ou encore une comparaison « imagée » dans le but de donner une dimension plus riche à leurs explications. Par exemple, alors que les représentants discutent avec l'administration de l'aménagement réalisé d'une « zone trente » qui apparemment cause de nombreux soucis de circulation, ils s'appuient d'abord sur leur vécu personnel l'un d'entre eux rapportant : « Tantôt, j'ai encore eu la blague, je suis resté bloqué ». Ils s'enquèrent aussi de l'obligation légale de recourir à de tels aménagements, évoquent le fait qu'ils ont été voir « partout » et qu'« il n'y a qu'à Mons qu'on met des bornes », que ces aménagements sont même « dangereux ». L'administration, au départ, met en balance la sécurité des enfants aux abords des écoles : s'il faut contenter tout le monde, il y a quand même des priorités... Là dessus tout le monde est d'accord. Cela dit, les habitants continuent d'expliquer le problème de cet aménagement sans véritablement se faire comprendre de l'administration qui, manifestement, ne visualise pas la situation. Cela patauge donc de longues minutes avant qu'un des représentants affirme, après avoir commencé plusieurs fois cette idée de l'attente, de la collision inévitable, que « c'est comme si on mettait des gens en attente sur une autoroute » (réunion des représentants, 31 mai 2006). Cette explication a le mérite de clarifier le problème, de donner à voir son potentiel de dangerosité et, peu de temps après, l'administration décroche son téléphone pour exposer ce cas au service des travaux. Le potentiel heuristique provient ici d'une comparaison de la situation vécue avec une situation imaginée, parlante pour tous, qui met également « à niveau » les compétences descriptives de chacun. Une image évocatrice semble bien avoir plus de force qu'un long discours.

Par ailleurs, les habitants peuvent aussi amener d'autres ressources dans la discussion pour faire comprendre leur position. Gamson ap-

groupe et démocratie délibérative : une alliance malaisée », *Philosophiques*, 29/2, automne 2002, p. 215-249.

pelle «sagesse populaire» cette sagesse renvoyant à un savoir partagé que «tout le monde» connaît et qui ponctue souvent, par des maximes, des proverbes bien connus, une prise de position⁶⁸. Pour se faire comprendre, il vaut parfois mieux utiliser ce genre de phrases toutes faites qui font partie d'un savoir populaire partagé telles que «Vous savez ce qu'on dit parfois: mieux vaut s'adresser à Dieu qu'à ses saints» ou encore «Il n'y a pas besoin de recréer la route» plutôt qu'argumenter longuement. Au-delà de ces phrases, il y a aussi un savoir partagé qui ne s'y réduit pas et qui fait partie d'un fonds commun d'expériences et d'une capacité de raisonnement ordinaire. Sintomer évoque ainsi le «bon sens», sans connotation péjorative, qui désigne «une faculté ordinaire de jugement, [...] la capacité de bien juger, sans passion, en présence de problèmes qui ne peuvent être résolus par un raisonnement scientifique⁶⁹». Lors d'une réunion des représentants, un de ceux-ci essaie par exemple d'expliquer qu'il souhaite une relation directe avec les décideurs politiques et que, contrairement à ce que certains affirment, ce n'est pas une question de confiance. Pour expliciter sa position, il évoque ce «jeu de société» où l'on fait passer un message littéralement de bouche à oreille, d'une personne à une autre et où l'on sait très bien qu'en bout de course, le message initial est complètement déformé. Il parvient ainsi à rendre le problème plus concret pour tous. Gamson évoque aussi le caractère parfois très «localiste» de cette culture: une forme partagée d'expérience sociale peut se sédimenter pour n'appartenir qu'à une partie de la population⁷⁰. Et, en effet, il faut être Jemapiens ou Flénu-siens pour comprendre presque intimement des phrases du genre «ça, c'est Jemappes!», «ça n'arrive qu'ici», «tu connais Jemappes, hein? On va nous critiquer», «c'est Flénu et Jemappes, ça fait partie de l'ambiance», comprendre les références à la bataille de Jemappes, comprendre la rivalité par rapport à Mons.

⁶⁸ GAMSON (W. A.), *op. cit.*, p. 123.

⁶⁹ SINTOMER (Y.), «Du savoir d'usage...», *op. cit.*, p. 119. Yves Sintomer montre que c'est précisément un savoir mobilisé dans les jurys d'assises et, dans la sphère politique, dans les jurys citoyens et les conférences de consensus.

⁷⁰ Il évoque par exemple le vécu que partageraient l'ensemble des personnes qui sont des «blacks» qui comprendraient mieux l'expérience de la discrimination. GAMSON (W. A.), *op. cit.*, p. 124.

B. Les compétences d'enquête sociale

Dans la construction des problèmes qu'ils souhaitent traiter, les représentants des habitants s'appuient sur leur manière de ressentir la ville, sur des formes de jugement ordinaire qui s'appuient aussi sur l'expérience. Au-delà, la formation d'un projet d'aménagement urbain appelle d'autres compétences comme les capacités à faire des recherches, à se documenter, à utiliser des objets pour y parvenir. Il faut également être capable de lire un plan et de dessiner l'aménagement qu'on souhaite, même sommairement ⁷¹.

Il nous semble vraiment intéressant de comparer ces actions à la mise en branle de l'enquête sociale dans la pensée de Dewey. L'enquête sociale, c'est cette expérimentation qui lie le «subir» et l'«agir», qui lie la mise en évidence des problèmes liés aux activités sociales et l'entreprise de correction qui passe par une phase de connaissance de cette réalité. Il n'est donc pas question de séparer le «ressentir» de la phase d'enquête, il est plutôt à son fondement. Par ailleurs, «l'enquête ordinaire et l'enquête spécialisée sont de même nature, continues l'une à l'autre [...] ⁷²», elles visent à modifier l'environnement pour que l'individualité et le public puissent continuer à se développer. Par ailleurs, la position éthique et politique de Dewey consiste à penser que les individus ont le droit d'agir pour influencer sur les conditions qui les affectent et qu'ils sont même les mieux placés pour savoir ce qui les affectent. L'enquête sociale doit profondément s'enraciner dans la réalité sociale, dans le vécu des personnes parce que «celui qui porte la chaussure sait mieux si elle blesse et où elle blesse, même si le cordonnier compétent est meilleur juge pour savoir comment remédier au défaut ⁷³.»

⁷¹ Yves Sintomer évoque également la présence d'un «savoir professionnel diffus» pour décrire ces situations. Les appuis des citoyens engagés dans les procédures participatives peuvent également dériver des compétences qu'ils exercent professionnellement. Par exemple, quand Ahmed (un représentant d'habitants) critique la «gestion de projet» par l'administration pour vilipender la passivité des fonctionnaires, il le fait aussi au nom de ses aptitudes acquises dans sa profession (il travaille dans une grande entreprise privée de télécommunication où il «gère des projets»). SINTOMER (Y.), «Du savoir d'usage...», *op. cit.*, p. 122-123.

⁷² ZASK (J.), *op. cit.*, p. 21.

⁷³ DEWEY (J.), *op. cit.*, p. 197.

Au sein du BP, ces formes de « ressentir la ville » qu'on peut sans doute condenser autour de ce sentiment diffus de délitement vont trouver à s'exprimer dans des projets d'aménagements urbains que les représentants vont construire. Ces projets d'aménagements sont évidemment pensés en fonction d'une visée positive pour la population, on y reviendra. On voudrait surtout s'attarder à présent sur ces démarches d'enquête que les représentants déploient. Le cas du site Sainte-Henriette est le plus intéressant à cet égard dans la mesure où il témoigne véritablement de ces démarches. Fabio, très actif au sein du BP, a d'abord dû se battre pour obtenir les plans du site. En réunion des représentants (le 16 novembre 2005), il indique : « J'ai demandé à trois reprises les plans de la régie foncière pour qu'on délimite la zone où l'on va s'implanter pour qu'on puisse y voir clair. Nous avons les idées mais on veut absolument être dans le coup ». Sa prise de position témoigne clairement d'une envie d'être partie prenante du projet, et notamment parce qu'il lui semble que les représentants doivent montrer, indiquer les lieux, sur place. Dans une autre réunion, alors qu'il semble que des auteurs de projets ont visité le site sans les représentants, Fabio s'exclame : « Mais avec qui ? On avait dit qu'ils devaient prendre contact avec les représentants pour qu'on aille dessus et qu'on montre bien l'endroit où on voulait [les différents aménagements]. Parce que maintenant, ayant reçu le plan, je me rends compte que la propriété de la ville va jusqu'à une partie du terri, donc le sentier qui peut devenir sentier VTT, cross et parcours santé pourrait être sur le bord du terri et pas sur le béton. Donc il y a des éléments grâce au plan qu'on se rend compte qu'il y a peut-être des modifications à apporter » (réunion des représentants, 15 décembre 2005). Fabio veut suivre ce projet et se montre capable de s'appuyer sur le plan, le décoder pour le faire dialoguer avec ses connaissances du site et ses premières approximations. Mais son intervention témoigne aussi de l'importance qu'il donne à ce que ses compétences soient effectivement prises en compte dans le projet final. Il montre ainsi qu'il ne s'agit plus seulement de savoir où la chaussure fait mal, il s'agit également d'assister le cordonnier pour qu'il réalise la chaussure adéquate.

Fabio cherche des renseignements sur le site à aménager, tente de comprendre les plans. Par ailleurs, il s'appuie aussi sur d'autres sources d'informations pour construire le projet idéal qui pourrait intéres-

ser la population. Il s'appuie notamment sur les ressources informationnelles qu'offrent l'accès et la consultation d'internet pour proposer des agrès innovants, dont les photos et les spécifications techniques se trouvent en ligne. Pour d'autres observateurs des scènes participatives, il semble en effet évident qu'« internet joue d'ailleurs un rôle central dans ce processus de recherche et d'acquisition d'information, en démocratisant l'accès aux savoirs, même les plus techniques ⁷⁴. » L'usage d'internet, tout comme les visites sur place, permet d'« aller voir ce qui marche ailleurs », d'ouvrir des pistes de réflexion, de donner des exemples à suivre ou à éviter.

V. La difficile construction du public

A. Mutualisations et biens communs

L'utilisation de ces formes d'expressions personnelles, peu formelles, ne peut sans doute en rester là dans des dispositifs participatifs dans lesquels l'objectif est bien d'amener les participants à adopter le même point de vue, à soutenir un projet, à tenter de le voir se concrétiser en l'appuyant auprès des politiques. Ces points de vue ont donc pour visée de se « mutualiser », selon l'expression de Julien Talpin. Cette mutualisation fait partie du processus de construction du public. John Dewey affirme que c'est véritablement dans le travail d'élaboration de l'intérêt commun à réguler une question qu'émerge le public. Cela dit, celui-ci va naître véritablement par son organisation, par sa structuration. Un public n'existe vraiment que s'il est organisé, s'il a des représentants, s'il a conscience de chercher à régler les conséquences d'une action qui pèsent sur lui. On voit donc bien, déjà, que le processus de mutualisation n'est pas tout. On y viendra un peu plus loin.

Ce processus de mutualisation, partant du vécu personnel, n'est pourtant pas si évident, notamment dans la mesure où les participants ont bien en tête l'importance de l'intérêt général dans une scène publique telle que le BP. Les participants sont plongés dans des situa-

⁷⁴ TALPIN (J.), « Mobiliser un savoir... » *op. cit.*, p. 176.

tions inconfortables : on leur demande de venir exprimer un ressenti à propos de leur quartier alors que, dans le même temps, ce ressenti est disqualifié. Pourtant, le fait de partir d'une situation personnelle n'est pas irrecevable pour gagner l'accord des autres.

Il semble évident que pour construire « un public » autour d'une question, il faille un passage du vécu personnel à la dimension collective. De nombreux exemples dans l'histoire du BP témoignent de celui-ci, qu'il s'agisse d'une approbation à la suite d'un argumentaire cohérent ou d'une autre expérience, davantage visuelle (visite de terrain, photos, images, plans). Cette question de la mutualisation touche également à celle de la montée en généralité qui peut prendre différentes formes. Suivant Talpin, celle-ci peut s'opérer selon deux cadres rhétoriques principaux. Elle « [...] peut prendre la forme d'un cadre probabiliste du type "ça m'est arrivé à moi – qui ait une pratique régulière de cet espace – cela peut donc arriver à n'importe qui." » Le savoir d'usage peut également se démodaliser par un recours à un cadrage en termes de droit et d'égalité. Il s'articulera dès lors sur une comparaison entre différentes situations, permise par la mise en commun des savoirs d'usage et prendra alors la forme d'un "dans les autres quartiers tout va bien, mais chez nous..." ou d'un "il n'est pas normal que dans une société comme la nôtre, des situations comme celles-ci existent toujours"⁷⁵. Là encore, l'exemple de Fabio, décrit plus haut, semble pertinent. Fabio tente bien de montrer l'importance d'agir pour promouvoir le sport en mettant en garde vis-à-vis de la catastrophe possible que l'inaction engendrerait. Il essaie aussi de montrer qu'ailleurs, de tels projets sont menés à bon port et qu'il n'est donc pas normal que Jemappes et Flénu ne puissent en profiter.

La mutualisation renvoie aussi *in fine* à la construction de formes de « biens communs » qui sont souhaitables pour tous. Dans ce cas, les représentants tentent de montrer que les projets d'aménagement qu'ils proposent se situent au-delà de leur propre situation personnelle et qu'ils les inscrivent dans une conception de l'intérêt général « pour tous ». Dans le cas de l'aménagement du site Sainte-Henriette, les représentants auront ainsi à cœur d'établir que chacun peut s'y retrouver : les personnes âgées en s'adonnant à la pétanque, les jeunes en-

⁷⁵ TALPIN (J.), « Mobiliser un savoir ... » *op. cit.*, p. 174.

fants et leur maman en jouant à des agrès sécurisés, clôturés, entourés par des bancs, les adolescents en pratiquant du skate-board sur une piste « dernier cri », les sportifs grâce au parcours santé, etc.

Ces formes de biens communs sont liées à la perception des problèmes sociaux vécus par la population (le sentiment diffus de délitement des deux localités, le sentiment d'abandon) tout comme elles sont liées au type de projets susceptibles d'être défendus dans le cadre du budget participatif (*i.e.* des projets d'aménagement du territoire dans le cadre du budget d'investissement de la ville de Mons). Ces biens communs constituent des « appuis conventionnels » largement partagés et par ailleurs corrélés « à la structuration normative de l'environnement urbain à l'intérieur duquel les tensions se déploient ⁷⁶ » ainsi qu'à la structure « institutionnelle » des scènes du BP. Ce qu'on peut vouloir poursuivre est donc forcément limité par ces bornes. Parmi ces biens communs, la « convivialité » de l'espace public et la création « d'espaces de rencontre », de proximité, figurent en bonne place. Il s'agit de faire en sorte que les lieux soient pensés de manière à être accueillants pour tous et non plus dégradés, laissés à l'abandon. Sous l'égide de ce bien public, les représentants s'autorisent également à juger de ou à évaluer la pertinence d'un aménagement : est-il plus ou moins convivial d'avoir un espace clôturé, par exemple ?

Ce travail sur le bien commun à atteindre indique aussi toute une série de limites que les représentants posent entre ce qui est fondamental, ce qui se rapporte au cadre de l'action possible du BP et est digne d'être poursuivi et ce qui, au contraire, doit trouver éventuellement réponse ailleurs. En traçant les limites de leur action, ils tentent ainsi de délimiter ce qui ressort du domaine privé et ce qui appartient à la sphère publique (délimitée pour partie par les actions susceptibles d'être menées au sein du BP).

Par ailleurs, au cours de cet exercice de mutualisation des problèmes et de construction de priorités dans la poursuite de biens communs pour leur ville, les habitants se montrent également soucieux de distinguer les problèmes techniques, de faisabilité et les questions d'opportunités ou de choix politiques. Un épisode lors d'une réunion

⁷⁶ BREVIGLIERI (M.) et TROM (D.), « Troubles et tensions... », *op. cit.*, p. 409.

publique d'information est intéressant à cet égard. Un (ancien) représentant des habitants y interpelle Elio Di Rupo à propos de la « mise au placard » d'un projet de refonte de l'ancien athénée de Jemappes, à l'abandon et qui se dégrade. Alors que le bourgmestre évoque des arguments de faisabilité, de gestion, de finance pour écarter le projet, le représentant résume cette réponse par rapport à la politique du logement globalement menée à Mons et à l'existence de multiples chantiers non réaffectés. Il est clair que cette intervention repositionne les projets d'aménagement proposés dans l'exercice de définition de priorités politiques plus globales pour la ville. Cette généralisation n'est pas toujours évidente, notamment parce que, comme le met bien en évidence une habitante dans une réunion de zone en mars 2005 : « Il manque des logements mais monsieur Di Rupo a dit que c'était des projets avec des petits moyens qu'on nous demande [dans le cadre du BP]. » Il est donc clair, encore une fois, que les limites inhérentes au cadre d'action, à ce qu'il est possible de mener comme projet, si elles n'empêchent pas de valoriser des formes de bien commun, ne facilitent pas non plus une montée en généralité en ce sens.

Cet exemple nous permet d'enchaîner sur certaines autres limites qui s'imposent à la mutualisation. Il arrive en effet que le problème social révélé n'arrive pas à trouver de réponse, soit qu'il ne s'inscrit pas dans une montée en généralité nette et ne se collectivise pas parmi les participants, soit encore qu'il bute sur des limites, fixées antérieurement, de l'action publique. Sur cette question des chantiers urbains, par exemple, les représentants d'habitants font état de maisons abandonnées, qui ont brûlé et qui se retrouvent dans des états d'insalubrité nette. Si elles appartiennent à des propriétaires privés, les habitants sont bien en mesure de pointer les problèmes collectifs et publics qu'elles occasionnent. Pour reprendre une autre grille de lecture analytique, ces habitants ont dépassé le stade des « épreuves de proximité urbaine » caractérisées par des « situations où des éléments d'un environnement deviennent une source de gêne pour ceux qui entretiennent des rapports de proximité plus ou moins durables⁷⁷. » Ils ont entamé des « épreuves de l'engagement collectif » caractérisées,

⁷⁷ BREVIGLIERI (M.) et TROM (D.), « Troubles et tensions... », *op. cit.*, p. 400.

